Saint-Mandé : mobilisation contre les «bandes de jeunes»

09/07/2009 à 6h49

Le phénomène de «*bandes de jeunes*» se généralise y compris dans des communes plutôt favorisées. Patrick Beaudouin (UMP), le maire de Saint-Mandé (Val-de-Marne), a envoyé une lettre ouverte à ses administrés dans laquelle il leur demande de collaborer avec la police afin de faire échec aux «*jeunes qui sèment le trouble*» et dénonce leur «*incivilité permanente*».

«Je demande aux parents, associations et enseignants d'expliquer aux mineurs que leur comportement va rapidement se retourner contre eux et leur propre image… L'autoprotection doit cesser. Les Saint-Mandéens témoins d'infractions doivent appeler la police nationale ou la police municipale… Ce n'est pas une délation : c'est la seule façon de se protéger, d'arrêter l'expansion de ces nuisances et de faire prendre conscience à ces jeunes et à leurs parents de la gravité des faits…

La soirée du 25 juin a fait perdre patience à Patrick Beaudouin. Ce jour-là, le maire de Saint-Mandé a été alerté d'une bagarre en cours dans sa commune : une bande de jeunes grimpés sur des scooters ont importun une personne âgée, puis ont molesté les adultes venus s'interposer. Un peu plus tard, le premier magistrat de la ville a lui-même fait les frais de l'état d'excitation de ces jeunes qui, l'ayant vu passer en voiture, lui adressent des gestes déplacés. (…)

*« **La population de la ville change ou tout du moins les mentalités** », constate une habitante souhaitant conserver l'anonymat. «Saint-Mandé était une ville très paisible. Ces jeunes-là, on les connaît. On ne peut pas dire qu'ils manquent de quelque chose, mais ils ont l'air blasé. » De son côté, le maire se montre rassurant : «**Je m'engage, avec le soutien de la population et de mon équipe municipale, à***

maintenir la qualité de vie de notre belle ville de Saint-Mandé. »
(Le Parisien)